

COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 4 FEVRIER 2022

Le 4 février 2022, à 20h30, le Conseil Municipal, dûment convoqué, s'est réuni à la cantine, sous la présidence de Monsieur CAZORLA Dominique, Maire.

Date de la convocation : 28 janvier 2022

Nombre de conseillers en exercice : 11

Étaient présents :

BLANCO Jordan

CAZORLA DOMINIQUE

CHABRIER Alexandre

DEFOND Thérèse

GIBERT Maryline

GOUTORBE TORRE Jeannine

MOREL Nathalie

PENT Damien

PERRET Clotilde

Étaient excusés : CHARBONNIER Jérôme, DEFOND Marion

Secrétaire de séance : GOUTORBE TORRE Jeannine

Ordre du jour :

- Approbation du compte-rendu de la séance du 7 janvier 2022
- Mise en place du Régime des Indemnités de Fonctions, Sujétions, Expertise et Engagement Professionnel des agents (RIFSEEP)
- Étude de demandes de subvention déposées par les associations
- Comparaison des devis pour la végétalisation du cimetière
- Etude de devis pour des équipements (saleuse, souffleur)
- Réflexion concernant les sentiers de randonnée
- Réflexion concernant la réduction des déchets enfouis
- Questions diverses

[Ordre du jour : Approbation du compte-rendu de la séance du 7 janvier 2022](#)

Le compte-rendu de la séance du 7 janvier 2022 est approuvé à l'unanimité.

[Ordre du jour : Mise en place du Régime des Indemnités de Fonctions, Sujétions, Expertise et Engagement Professionnel des agents \(RIFSEEP\)](#)

La commune adopte le régime indemnitaire du RIFSEEP

Richard : 0,25

Frédérique : 0,40

Céline : 0,1

Nicole : 0,65

Cécile : 0,55

Ordre du jour : Étude de demandes de subvention déposées par les associations

Accord du conseil pour une subvention pour le voyage des écoliers sous condition que ce voyage ait lieu.

- 15€ pour chaque petit au nombre de 9
- 25€ pour chaque grand au nombre de 8

Soit un total de 335€.

Ordre du jour : Comparaison des devis pour la végétalisation du cimetière

Le conseil municipal accepte la proposition de Naturalis (Sorbiers) pour un montant de

Ordre du jour : Etude de devis pour des équipements (saleuse, souffleur, imprimante)

Le conseil municipal valide les devis suivants pour :

L'achat d'un souffleur : 666,67 € HT Cyclo Culture Nétrablaise

L'achat d'une saleuse : 5800,00 € HT Entreprise ROSSIGNOL Machines Agricoles

Le remplacement de l'imprimante couleur / scanner pour l'école : 218,75 € HT chez Bureau Vallée

Ordre du jour : Réflexion concernant les sentiers de randonnée

On essaie de faire ouvrir le chemin des voleurs et le chemin des Planchettes entre Chanet et l'étang.

La pierre à rouir (bachat) de Chanet va être remise en place après aménagement du site afin qu'elle soit mise en valeur.

Ordre du jour : Réflexion concernant la réduction des déchets enfouis

Dans la perspective de l'obligation de sortir les déchets biodégradables (ou biodéchets) des poubelles ordinaires, l'achat d'un composteur est envisagé.

Ordre du jour : Questions diverses

- Formation Caces R 482 (engins de chantier) pour Richard Meunier :
Proposition de _____ adoptée
- Utilisation de la grande salle de l'ancienne cantine scolaire
Demande de devis pour améliorer l'éclairage (avec minuteur) afin de faciliter l'accès lors des activités et réunions du soir.
- Appartement jouxtant le commerce
M. Le Coquil a demandé à quitter l'appartement le 1^{er} mars.
Le conseil municipal souhaite que le préavis légal de 2 mois après réception de la lettre recommandée soit effectué.
Des devis vont être demandés pour faire en sorte que le logement soit indépendant du magasin.
- Infos sur le site communal
Un rendez-vous téléphonique avec Campagnol va être sollicité pour régler le problème technique rencontré.

Le prochain conseil municipal aura lieu le vendredi 4 mars à 20h30 à la cantine scolaire.
La séance est close à 23h40.